

CIL-PASS assistance®

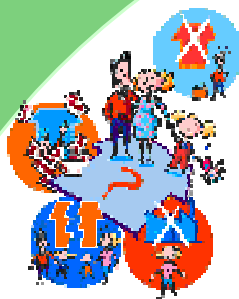
Pour les Salariés des Entreprises du secteur privé, ou demandeurs d'emploi. (sous certaines conditions).

Si un évènement difficile et imprévu vous empêche de :

- régler le loyer de votre logement,
- rembourser vos prêts immobiliers,
- trouver un logement,

suite à des difficultés liées à :

- une situation professionnelle précaire,
- une baisse des ressources,
- une menace d'expulsion,
- un divorce ou un conflit familial,
- un handicap nécessitant une adaptation du logement,
- un endettement excessif,
- ...



le CIL vous propose un service : **le CIL-PASS assistance®**.

Gratuit et confidentiel, sous forme d'une aide personnalisée :

Ecoute, diagnostic, compréhension de votre situation, examen préalable des conséquences de vos difficultés, des solutions adaptées dans le cadre du 1% Logement, et un réseau de partenaires spécialisés.

Des produits adaptés :

Renégociation de prêts immobiliers onéreux, allègement temporaire de loyers, prêt SECURI-PASS®, prêt pour double charge de loyer, adaptation du logement pour personne handicapée.

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Anne SAUSSAYE
Florence EGON

02.43.39.56.89
02.43.39.56.35

a.saussaye@groupecil72.com
f.egon@groupecil72.com

CIL AL DE LOIRE 25 Rue d'Arcole 72000 LE MANS – 02.43.39.56.78
Ouverts du Lundi au Samedi, sur rendez-vous.